



## CHAMPIONNAT DE FRANCE FFSA GT

NOTE SPORTIVE N°15

Le 24/09/2021

## DE LA PART DU COMITE SPORTIF

En accord avec le règlement sportif 2021, article 12.7.

La voiture N°27 participera à l'épreuve du Paul Ricard les 2 et 3 octobre dans la catégorie Am.

Le pilote unique Mickael Blanchemain devra s'arrêter dans la fenêtre prévue pour cette épreuve.

Cette dérogation n'est valable que pour cette épreuve du Championnat de France FFSA GT.

Nous rappelons à l'équipe que selon l'article 12.1 du règlement sportif, des équipages qui bénéficient d'une dérogation pourront être sujets à des poids handicaps ou pénalités de temps par décision du comité Sportif.

Nous rappelons à l'équipe que selon l'article 12.7, pendant les 2 dernières épreuves, tout changement de voiture et/ ou de modification de l'équipage entrainera l'invisibilité de ceux-ci au classement pilotes et team pour ces manches.

Laurent Gaudin  
Manager Général

Guy Clairay  
Responsable Sportif

Joel Do Vale  
Directeur d'Epreuve /FFSA

Josep Besoli  
Président du Collège

